

REPUBLICQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

AUTORITE PORTUAIRE
NATIONALE

NATIONAL PORTS
AUTHORITY

AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)

C.I.P.M

MAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE L'APN

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PLACEE AUPRES DE
L'APN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001 /AONO/APN/CIPM/2026 DU 20 AVR 2026

**RELATIF A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LE
COMPTE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)**

FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE L'APN

IMPUTATION : 2026-03-030302-241140

EXERCICE 2026

**PIECE N°1 : AVIS D'APPEL
D'OFFRES**

AVRIL 2026

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001/AONO/APN/CIPM/2026 DU 20 AVR 2026

EN VUE DE L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans la perspective d'améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs dans l'accomplissement de leurs missions régaliennes, le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'acquisition du mobilier de bureau pour le compte de ses services, au titre de l'exercice budgétaire 2026.

2- Consistance des fournitures

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres consistent en l'acquisition du mobilier de bureau pour le compte de l'Autorité Portuaire Nationale, constitué d'un (01) lot unique ainsi qu'il suit :

N°	Désignations des mobiliers de bureau	Quantité
1	Chaises visiteurs (type 1)	03
2	Chaises visiteurs (type 2)	10
3	Chaises visiteurs (type 3)	02
04	Chaises ergonomiques	44
05	Chaises Directeur	01
06	Chaises Directeur et sous-Directeurs	07
07	Table de bureau (type 1)	01
08	Table de bureau (type 2)	20
09	Armoire de bureau	02

3- Allotissement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un (01) lot unique.

4- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt cinq millions (25 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)**.

5- Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison dudit mobilier de bureau, objet du présent Appel d'Offres est fixé à **trente (30) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour acquérir et transporter les équipements au lieu de livraison qui est le siège de l'APN à Yaoundé.

6- Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égales conditions aux entreprises spécialisées justifiant d'une expérience et d'une expertise avérées dans le domaine de l'ameublement et de la menuiserie sur le territoire Camerounais.

7- Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par **les Fonds Propres de l'Autorité Portuaire Nationale de l'exercice 2026** et dont l'imputation est **2026-03-030302-241140**, pour ce lot unique.

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, **de cinq cent milles (500 000) Francs CFA**, et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, ladite caution de soumission doit être accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDEC).

Au cas où et, dans les conditions requises par la réglementation en vigueur, un chèque-banque ou chèque certifié est produit en lieu et place d'un cautionnement, il doit être libellé à l'ordre de la CDEC pour le compte du Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (MO).

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès de la Sous Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai ,BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 ,Fax: (237) 222 23 73 14, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt Cinq mille (25 000) F CFA** payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>**, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès de la Sous Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai ,BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 ,Fax: (237) 222 23 73 14, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt Cinq mille (25 000) Francs CFA** payée dans le Compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert à la BICEC.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. **Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.**

12- Remise des offres

La soumission se fait exclusivement en ligne. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 02 juin 2026 date limite de réception des offres à 13 heures, heure limite.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible, (**copie de sauvegarde**) en plus de la mention **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/APN/CIPM/2026 du 20 AVR 2026**, pour l'acquisition du mobilier pour le compte de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), dans les délais impartis pour la soumission en ligne.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière. Les formats acceptés sont les suivants :
- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

En cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS, le défaut de présentation des copies de sauvegarde entrainera l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.

N.B : L'original physique du Cautionnement de soumission et la quittance d'achat du DAO doivent parvenir sous plis fermé à la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances, sise à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14), dans les délais de la soumission en ligne.

13- Recevabilité des plis

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heure limites de dépôt ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en ligne et en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.**

Elle aura lieu le **02 Juin 2026** à **14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'APN, dans la Salle du Conseil d'Administration de l'APN, 1^{er} étage de l'Immeuble CAA, boulevard du 20 mai à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15- Critères éliminatoires :

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

15-A.1. Critères éliminatoires afférents au dossier administratif :

N°	I. Critères éliminatoires afférents au dossier administratif
1	Absence de la caution de soumission timbrée, acquittée à la main et accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis; NB : Un cautionnement de soumission produit mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. Le cautionnement de soumission présenté par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.
2	Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission).

15-A.2. Critères éliminatoires afférents à l'offre technique :

Critères éliminatoires afférents à l'Offre Technique	
1	Absence des prospectus du fabricant (Menuisier ou autre) avec toutes les descriptions détaillées des mobiliers proposés (Bureaux, Fauteuils, Chaises, et armoire de bureau) en couleur dans l'original ;
2	Absence d'une capacité financière d'au moins dix millions (10.000.000) FCFA ;
3	Absence d'une garantie de six (06) mois pour chaque type de fourniture ;
4	Absence de la charte d'intégrité datée et signée, conformément au modèle joint en annexe ;
5	Absence de la déclaration d'engagement social et environnemental datée et signée, conformément au modèle joint en annexe ;

15-A.3. Critères éliminatoires relatifs à l'offre financière :

Critères éliminatoires afférents à l'Offre Financière	
1	Absence de la lettre de soumission timbrée selon le modèle joint au DAO ;
2	Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

15-A.4. Critères éliminatoires d'ordre général :

Critères éliminatoires d'ordre général	
1	Fausse(s) déclaration(s), pièce(s) falsifiée(s) ou manœuvres frauduleuses ;
2	Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné de marché durant les trois (03) dernières années ;
3	Non-respect du format de fichiers des offres soumises en ligne ;
4	N'avoir pas obtenu 6 /8 sur les critères essentiels ;

15-2. Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non).

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise dans les réalisations similaires	Oui/Non
3	Vérification de la conformité du seuil de recevabilité de 85% des spécifications techniques	Oui/Non
4	Le Service Après-Vente	Oui/Non
5	Calendrier de livraison	Oui/Non
6	Capacité financière	Oui/Non
7	Moyens logistiques et techniques	Oui/Non
8	Preuves d'acceptation des conditions du Marché	Oui/Non

16- Attribution de la Lettre-Commande

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre-Commande de façon satisfaisante et dont la proposition financière aura été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

17- Nombre maximum de lots :

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un (01) lot unique.

18- Durée de la validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14.

20- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, le MO/MOD au numéro : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17.

Fait à Yaoundé, le 20 AVR 2026

Le Directeur Général

Copies :

- MINMAP ATCR ;
- ARMP pour insertion au JDM ;
- Président/CIPM ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.

